

I- Avantages et inconvénients de la vie d'un(e) élu(e).

Témoignage : Roland Greuzat, chroniqueur. « Municipales 2014 : j'ai été élu pendant 6 ans. J'ai beaucoup bossé. Déçu, j'arrête » paru le 23 mars 2014 sur leplus.nouvelobs.com/contribution.

« La vie quotidienne d'un adjoint au maire est très rythmée. En dehors des commissions diverses et variées auxquelles je participais toute la semaine, en journée et souvent tard le soir, bien après 18-19h, une grande partie de cette tâche de représentation consistait à se rendre aux nombreuses manifestations culturelles et sportives qui se déroulent pendant les week-ends.

Ma conception du travail municipal est la suivante : participation aux réunions, dialogue régulier avec les personnels (...), réunions, assemblées générales, conseils d'administration... Le reste, derrière mon ordinateur, consiste en des contacts mail et téléphoniques.

J'ai pour habitude de dire que l'adjoint à la culture et au sport est un adjoint VSD, pour vendredi, samedi et dimanche. Au total, vous consacrez aux alentours de 20 à 25 heures de votre temps chaque semaine à votre activité d'élu, ce qui n'est pas rien quand un certain nombre d'entre nous doivent assumer une vie professionnelle en parallèle (ce qui n'était pas mon cas).

Cette activité d'élu nécessite d'avoir une épouse (ou un époux) qui tienne le coup, ce qui n'est pas simple. Car, surtout dans une petite ville (...), votre vie quotidienne est sans cesse envahie par cette mission. L'organisation de la vie à la maison en est forcément affectée, les moments de tranquillité se faisant rares. À tout moment, un repas de famille peut être écourté par exemple.

L'enjeu est aussi de parvenir à concilier cette vie de famille et la vie d'élu avec une vie professionnelle. Certes l'élu est indemnisé pour son activité mais on ne s'enrichit pas en exerçant un mandat local. Dans une commune comme la nôtre, un adjoint perçoit 560 euros chaque mois, ce qui au regard des frais engagés notamment en déplacements, est loin de constituer un pactole.

(...) On m'a par exemple reproché de ne pas m'intéresser au sport qui était une de mes délégations, parce que je n'allais pas me geler en assistant aux matchs de foot le dimanche. Je me suis pourtant enquis en permanence de l'état des installations, des terrains et des salles, j'ai participé aux réunions de l'office municipal, aux assemblées des clubs, etc...

(...) Je me suis échiné à monter des manifestations (expositions, rencontres auteurs, atelier d'écriture, café philo, etc.). (...) Seul le maire m'a épaulé dans cette tâche et a semblé apprécier ce que je pouvais faire. »

Avec deux couleurs différentes, surligne :

Les points positifs

Les aspects négatifs

Quelle décision l'auteur du texte a-t-il pris ? Selon toi, quel aspect l'a emporté dans sa décision ?

II- Dois-je m'engager dans la vie de l'établissement en étant délégué(e) ou suppléant(e) ?

Situation : L'heure des élections des délégués de la classe est arrivée.

Tu as envie de t'engager mais, au moment de déclarer ta candidature, tu hésites car tu sais que tes parents y sont opposés (ils ne pourront ou voudront pas venir te chercher les soirs de réunions).

Etape n°1 :

Personnellement, quelle solution choisiras-tu : te présenter ou renoncer ? Justifie à l'aide de 2 arguments.

**Etape n°2 :** la classe est désormais divisée en 2.

Réjoins ceux qui partagent ton avis MAIS vous allez devoir justifier l'autre point de vue avec une liste d'arguments.

**Etape n°3 :** une

discussion s'engage entre les deux camps. Vous échangez vos arguments. A la fin, ta position a-t-elle changé ? Explique pourquoi.